

**PROGRAMMÉ
EN 2022**

Adaptation aux changements climatiques des productions agricoles sur la Vallée de l'Agly

#Développement associatif
#Mise en réseau
#Vallée de l'Agly



© Association du Pays de la Vallée de l'Agly

Maître d'ouvrage : Association du Pays de la Vallée de l'Agly
Montant total : 44 207,13 € HT (dont FEADER : 28 292,56 €)

Contexte / Enjeu :

Les aléas climatiques que nous subissons impactent fortement les productions agricoles traditionnelles et les agriculteurs qui voient leur revenu baisser et leur nombre diminuer avec de moins en moins d'installations. Aussi, on recense de plus en plus de friches agricoles sur les terres les moins propices à la viticulture et aux cultures traditionnelles (terres non irriguées, non mécanisables, cépages difficilement cessibles, etc.) qui posent un réel problème non seulement économique mais aussi en termes de paysage, de biodiversité et de sécurité incendie. Afin d'enrayer cette spirale et de redonner aux agriculteurs les moyens de vivre de leur travail, favoriser les installations et combattre l'enfrichement du territoire, la Commission Agricole de l'Association du Pays de la Vallée de l'Agly dans le cadre de son travail sur la « diversification » inscrite dans son plan d'action a souhaité entamer une réflexion sur les pistes de diversification les mieux adaptées aux changements climatiques. Il s'agit notamment d'identifier des productions à bas niveau d'intrants (fertilisants, produits phytosanitaires, eau) et adaptées aux risques climatiques que nous rencontrons de plus en plus fréquemment sur notre territoire (gel tardif, sécheresse, augmentation moyenne de la température, etc.).

Objectifs :

Mettre en place une réflexion collégiale « public-privé » à l'échelle du territoire afin de préparer au mieux l'agriculture au changement climatique, à favoriser la remise en culture des friches et à sa capacité à produire de la richesse grâce à la diversification des productions et notamment :

- Diversification vers des productions traditionnelles qui pourraient être plus largement répandues : amandiculture, élevages, apiculture, plante aromatique et médicinale, oléiculture, etc. ;
- Diversification grâce à l'identification de productions nouvelles (pistachiers, caroubiers, guayule, ...) qui seraient adaptées aux évolutions climatiques et qui pourraient aboutir à la structuration et au développement de nouvelles filières de diversification.

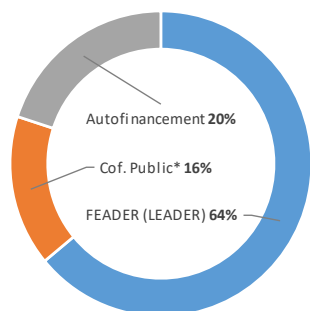
Partenaires opérationnels :

L'association Assosphère, CFPPA de Rivesaltes, communes de Clair, Cases-de-Pène, Ansignan et Saint-Paul-de-Fenouillet, l'IUT d'agronomie de Perpignan, l'Agence des Pyrénées, pépinières.

Pour qui ?

Elus, partenaires institutionnels, agriculteurs, porteurs de projet, enseignement agricole, chambre d'agriculture, autres partenaires agricoles associatifs.

Plan de financement :



* APVA - MOP

Comment ?

Mise en œuvre d'une animation (1 ETP) permettant d'assurer :

- L'identification et la coordination d'un ensemble d'acteurs souhaitant s'inscrire dans une démarche de projet collective ;
- Un travail de recherche et de recensement de pistes de productions alternatives envisageables ;
- L'analyse et le traitement des données collectées ;
- Le recensement des agriculteurs et porteurs de projets intéressés pour tester une production ;
- Une recherche « filière » pour compiler les premiers éléments de réponses (débouchés potentiels, outils de récoltes et de transformations nécessaires, etc.) ;
- Le recensement des incultes et vacants communaux pour la création de zones test ;
- L'accompagnement à la mise en culture des zones test identifiées ;
- L'accompagnement à la création d'une structure multi-partenariale (aux modalités juridiques à définir) ;
- La communication autour du projet.

Adaptation aux changements climatiques des productions agricoles sur la Vallée de l'Agly

- Impacts directs : Communes du Pays de la Vallée de l'Agly
- Impacts indirects : Communes du Pays de la Vallée de l'Agly



Territoire du GAL - Pays de la Vallée de l'Agly



Porteur
de projet
associatif



Dépenses
immatérielles



Période de
réalisation :
Du 01/01/2023
au 30/11/2023

Caractéristiques

Projet individuel

- 1 emploi
- 1 nouvelle association

Projet innovant...

L'objet du projet est de travailler sur les potentialités et l'émergence de productions agricoles qui n'ont pour l'instant pas de filière en Occitanie. De plus, les partenariats sont mis en place via la création d'un groupe projet le plus large possible en associant autant des élus que des agriculteurs, des partenaires agricoles mais aussi des acteurs potentiels de la filière à développer.

Fiche Action 2 Dynamiser l'économie locale

